

CONSEIL RESTREINT DE L'U.F.R. DROIT
Séance du 04 juin 2024
Délibération 23

Délibération

Objet : Avis du Conseil de l'U.F.R. Droit sur la maquette DU Clinique juridique 2024-2025

Sur le rapport du Directeur et du Responsable administratif et financier, le Conseil de l'U.F.R. Droit

DELIBERE

Article 1 : Le Conseil de l'U.F.R. Droit approuve la maquette DU Clinique juridique 2024-2025

Votants :

Christophe LACHIEZE (rang A), Anissa HACHEMI (rang A), Maxime TOURBE (rang A), Sophie MOLINIER (rang B), Vincent TOMKIEWICZ (rang B), Agnès GAUTIER-AUDEBERT (rang B), Lorraine de BOUCHONY (PERSONNALITE EXTERIEURE), Arnaud DEGIOANNI (PERSONNALITE EXTERIEURE), Nadège GROBOIS (PERSONNALITE EXTERIEURE), Edouard OURY (USAGER), Demir MELTEM (USAGER), Exaucé MALUNDA (USAGER), Berfin ILLIBEY (USAGER).

Dont Pouvoirs : 1

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ABSENTS/EXCUSES : 2

La R.A.F. DE L'UFR droit
Amina KALAFATE

UNIVERSITE PARIS 8
902 - U.F.R. DE DROIT
DIRECTION
Tél. : 01 49 40 66 32
2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex

Le Directeur de l'U.F.R. Droit
Benoit HABERT


UNIVERSITE PARIS 8
902 - U.F.R. DE DROIT
DIRECTION
Tél. : 01 49 40 66 32
2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex